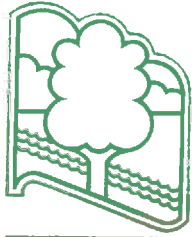


Le 22 juin 2017



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

FERMETURE DU PONT CLARK ÉTÉ 2017

Le ministère des Transports a informé la Municipalité que le pont Clark sera complètement fermé à toute circulation de **juillet à août 2017** (dates précises à confirmer). Nous avons pris en considération tous les commentaires que nous avons reçus des citoyennes et citoyens à propos de la fermeture du pont.

Tout d'abord, les travaux à réaliser sont dans les priorités du MTQ. Le pont Clark nécessite des travaux d'entretien majeur et ces travaux sont inévitables pour la sécurité de tous les usagers.

Soyez assurés que la priorité de la Municipalité et du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier est la sécurité de ses citoyennes et citoyens. À cet égard, des mesures ont été prises afin d'assurer le bien-être de tous. Un camion incendie sera localisé du côté nord du pont pendant toute la durée des travaux pour intervenir en première ligne en attente des autres camions en provenance de la caserne. D'ailleurs, près du 1/3 des membres du Service de sécurité incendie habitent dans le secteur nord de la Municipalité (entre le pont Clark et l'intersection Redmond/5^e Avenue) assurant ainsi une réponse dans le territoire concerné. La Municipalité tient à remercier le Service de sécurité incendie pour avoir mis en place un plan d'intervention adapté à cette situation.

Nous sommes conscients que le détour est de plusieurs kilomètres pour certains. Nous avons communiqué avec les autorités de la Défense nationale afin d'analyser la possibilité d'offrir une route de contournement par la station forestière située sur le chemin Murphy et en aucun cas ils n'autorisent un détour sur cette partie de leur territoire. Cette décision s'explique par un très grand volume de troupes en entraînement dans ce secteur de la base utilisant des munitions à blanc, des pièces pyrotechniques et des véhicules de combat simulant des conditions de bataille. Le risque d'incidents et d'accidents est beaucoup trop élevé. Une autre option est un détour de 22 km sur des routes carrossables non pavées nécessitant de la signalisation et escorte pour un coût de plus de 2 000 \$ par jour. Vous comprendrez que cette option n'est également pas envisageable.

En ce qui a trait à toute forme de compensation monétaire provenant de la Municipalité pour les inconvénients engendrés par la fermeture du pont, vous comprendrez que la Loi ne permet pas d'utiliser des fonds publics pour dédommagement, d'autant plus que les travaux ne sont pas initiés par la Municipalité, mais bien par le MTQ.

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a reçu la confirmation d'une étroite collaboration du bureau de circonscription du député de La Peltre afin de s'assurer que le ministère des Transports procède aux travaux de réfection du pont avec toute la célérité requise.

La Municipalité compatit avec la population pour tous les inconvénients, mais est également d'avis que les travaux sont nécessaires pour maintenir la sécurité des infrastructures et de la population.

Source : Direction générale de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier